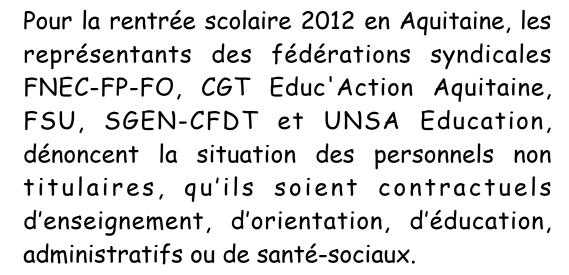
COMMUNIQUÉ DE PRESSE









Ils déplorent qu'une part importante des contractuels affectés en 2011-2012 ne soit pas réemployée actuellement.



Ils ont constaté, tout au long des opérations d'affectation, des anomalies qui donnent le sentiment que ces personnels ne bénéficient pas du traitement auquel ils devraient avoir droit en tant qu'agents de l'Education Nationale.



Une demande d'audience a été adressée au recteur pour le mercredi 19 septembre 2012 à partir de 14 heures.

A cette occasion les organisations syndicales appellent à un rassemblement devant le Rectorat.